

Impact du bruit sur la faune aquatique

Dossier de la rédaction de H2o
February 2024

Afin de protéger la biodiversité marine, une réglementation précisera prochainement des seuils de bruit de chantier admissibles en milieu marin. L'équipe de recherche en acoustique de l'environnement du CEREMA a sollicité par HAROPA Port pour mesurer in situ le bruit généré par un chantier d'installation de pieux dans le port de Rouen et identifier les impacts potentiels sur les poissons.

Les bruits anthropiques émis dans l'eau (trafic maritime et fluvial, travaux d'aménagement, implantation et fonctionnement d'éoliennes offshore...) constituent une source de pollution pour de nombreuses espèces animales. Des études ont démontré que ces bruits entraînent des effets sur la physiologie et le comportement des animaux, avec in fine des risques d'impact à l'échelle des populations. Pour minimiser ces risques, plusieurs pays ont mis en place une législation définissant des seuils d'exposition acoustiques réglementaires à ne pas dépasser lors de la réalisation de travaux. En France, il est prévu qu'une réglementation soit mise en place prochainement. Dans cette perspective, HAROPA Port a fait appel à l'Unité Mixte en Acoustique Environnementale (UMRAE) de l'Agence de Strasbourg pour mesurer sur le terrain les niveaux sonores du bruit généré sous l'eau par les activités de battage de pieux lors de travaux d'aménagement conduits dans le port de Rouen et évaluer les potentiels effets nuisibles sur les espèces de poissons présentes dans la Seine (en particulier les aloses). Dans le cadre de cette étude, l'équipe du CEREMA de Strasbourg a bénéficié d'un soutien logistique du CEREMA Normandie-Centre et de la société SOMME.

En complément de ces actions opérationnelles, des travaux de recherche sont également menés par l'UMRAE pour évaluer les impacts du bruit anthropique sur la faune aquatique. Ceux-ci consistent par exemple à étudier les interactions nuisibles entre grands cargos et navires. Dans le cadre de ce travail, l'UMRAE étudie les effets potentiellement perturbateurs du bruit généré par le moteur des bateaux chez des espèces dont l'utilisation des sons est vitale (pour s'orienter, se nourrir, communiquer...). Par ailleurs, des outils sonores sont développés en vue de réduire les risques de collisions entre cargos et bateaux ou filets de pêche (projet Carnot Climadapt en partenariat avec la société Greenov), ou pour la mise au point de procédés d'attraction sonore pour le guidage d'animaux hors de zones à risques, à l'exemple de la tentative de sauvetage d'une orque dans la Seine en 2022.

CEREMA